

Assemblée générale de l'OMPI

Cinquante-sixième session (26^e session ordinaire)
Genève, 6 – 14 juillet 2023

RAPPORT SUR LE COMITÉ PERMANENT DU DROIT DES MARQUES, DES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS ET DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES (SCT)

établi par le Secrétariat

1. Au cours de la période considérée, le Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) a tenu sa quarante-sixième session (du 21 au 23 novembre 2022). La session a été présidée par M. Simion Levitchi (République de Moldova) et s'est déroulée sous une forme hybride. Cent vingt-sept délégations ont assisté à la session. Le résumé présenté par le président par intérim de la quarante-sixième session est publié sous la cote SCT/46/8 et peut être consulté à l'adresse : https://www.wipo.int/edocs/mdocs/sct/fr/sct_46/sct_46_8.pdf.

2. Le comité a élu, pour la prochaine session spéciale du SCT, M. Sergio Chuez Salazar (Pérou) président, et Mme Marie Béatrice Nanga Nguete (Cameroun) et M. Simion Levitchi (République de Moldova) vice-présidents.

MARQUES

3. Le SCT a examiné la Proposition commune concernant la protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale (document SCT/43/6 Rev.), présentée par les délégations des Émirats arabes unis, de la Géorgie, de l'Indonésie, de l'Islande, de la Jamaïque, du Liechtenstein, de la Malaisie, du Mexique, de Monaco, du Pérou, du Sénégal et de la Suisse. Le président par intérim a indiqué en conclusion que le SCT poursuivrait le débat sur une version révisée de cette proposition à sa prochaine session ordinaire.

4. Le SCT a examiné une Proposition révisée de la délégation de la Jamaïque portant sur une recommandation commune concernant des dispositions relatives à la protection des noms de pays (document SCT/43/9) et a indiqué en conclusion qu'il poursuivrait le débat sur une version révisée du document SCT/43/9 à sa prochaine session ordinaire.
5. En outre, le SCT a examiné une autre Proposition commune présentée par les délégations du Brésil, des Émirats arabes unis, de la Géorgie, de l'Indonésie, de l'Islande, de la Jamaïque, du Liechtenstein, de la Malaisie, du Mexique, de Monaco, du Pérou, du Sénégal et de la Suisse, à savoir la Proposition commune concernant la protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale dans le système des noms de domaine (DNS) (document SCT/41/6 Rev.). Le président par intérim a indiqué en conclusion que le SCT maintiendrait le document SCT/41/6 Rev. à son ordre du jour et relancerait le débat sur ce document si des faits nouveaux survenaient.
6. Le SCT a également examiné le document SCT/43/8 Rev.3, qui contient des réponses supplémentaires et actualisées au Questionnaire sur la protection de la marque pays dans les États membres. Pour rappel, le Questionnaire, proposé par les délégations de l'Équateur et du Pérou à la quarante-deuxième session du SCT, a été lancé en ligne en 2020. Le Secrétariat a compilé toutes les réponses dans un document présenté à l'examen du SCT à sa quarante-troisième session (document SCT/43/8). Le Questionnaire a été rouvert pour permettre l'envoi de réponses supplémentaires et actualisées, après les quarante-troisième et quarante-quatrième sessions du SCT. Le document SCT/43/8 Rev.3, présenté à la quarante-cinquième session du SCT, indique le nombre total de réponses reçues des États membres jusqu'au 30 septembre 2022, à savoir 72 réponses. Après examen de ce document, le SCT est convenu de rouvrir le questionnaire une nouvelle fois afin de recevoir de nouvelles réponses d'ici au 3 mai 2023 et de mettre à jour le document SCT/43/8 Rev.3 en conséquence.
7. Le SCT a par ailleurs examiné la Proposition révisée des délégations de la Colombie, de l'Équateur et du Pérou concernant les thèmes pour une séance d'information sur la protection des marques pays dans les États membres (document SCT/45/6 Rev.3) et il est convenu d'organiser une séance d'information sur les marques pays en marge de sa quarante-septième session. Le programme de cette séance d'information comprendrait les thèmes suivants : importance des marques pays dans l'élaboration des politiques et stratégies publiques; incidence des marques pays sur le développement socioéconomique; expériences en matière de protection des marques pays; et mécanismes actuels de protection des marques pays.
8. Enfin, le SCT a examiné le document SCT/46/3, qui contient des informations actualisées sur les aspects du système des noms de domaine relatifs aux marques (DNS), et a demandé au Secrétariat de tenir les membres informés des futures évolutions liées aux marques dans le DNS.

DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

9. Le SCT a examiné la Proposition actualisée présentée par les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique, d'Israël, du Japon, de la République de Corée, du Royaume-Uni et de l'Union européenne et de ses États membres relative à une recommandation commune concernant la protection des interfaces utilisateurs graphiques au titre des dessins ou modèles industriels (document SCT/44/6 Rev.4) ainsi qu'une Proposition du groupe des pays africains relative à la réalisation d'une étude sur l'incidence de la protection des interfaces utilisateurs graphiques à titre de dessin ou modèle sur l'innovation (document SCT/46/5). Le président par intérim a indiqué en conclusion que le SCT poursuivrait l'examen des deux propositions à sa prochaine session ordinaire.

INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

10. Le SCT a examiné des propositions de thèmes pour une séance d'information sur les indications géographiques, présentées par les délégations des États-Unis d'Amérique (document SCT/46/6), de la Colombie et du Mexique (document SCT/46/7) et de l'Union européenne, et il est convenu d'organiser une séance d'information sur les indications géographiques en marge de la quarante-septième session du SCT. Le programme de cette séance d'information sera axé sur le point suivant : Marques et indications géographiques : motifs de refus fondés sur les droits antérieurs.

11. Parallèlement à la quarante-sixième session du SCT, une séance d'information d'une demi-journée sur les indications géographiques a eu lieu. Deux groupes d'experts ont présenté des exposés sur les thèmes suivants : i) Protection des indications géographiques pour les services; et ii) Protection des indications géographiques pour les produits non agricoles.

12. Le programme et les exposés de cette séance d'information sont disponibles à l'adresse : https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=72488.

13. L'Assemblée générale de l'OMPI est invitée à prendre note du "Rapport sur le Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT)" (document WO/GA/56/8).

[Fin du document]